



04/2022

Actinobacillose du porc

Pleuropneumonie, en général de forme suraiguë à aiguë, hémorragique-nécrotique, qui apparaît principalement chez les porcelets et les porcs à l'engrais.

1 Espèces touchées

Porc.

2 Agent infectieux

Actinobacillus pleuropneumoniae : bâtonnet coccoïde Gram-négatif. Forte spécificité d'hôte, faible ténacité. La plupart des souches sont NAD-dépendantes (biovar I), il existe cependant des souches NAD-indépendantes (biovar II). Les antigènes capsulaires et les antigènes LPS permettent de différencier 19 sérotypes qui présentent un profil de toxines Apx caractéristique. Tous les sérotypes produisent la toxine Apx IV. Les sérotypes 1, 5, 9, 11, 16 et 18 produisent en outre les toxines Apx I et Apx II ; les sérotypes 2, 4, 6, 8 et 15, les toxines Apx II et Apx III ; le sérotype 3 ne produit que la toxine Apx III. Les sérotypes 10 et 14 produisent la toxine Apx I et les sérotypes 7, 12 et 13, la toxine Apx II. Les souches du biovar II ne produisent pas de toxine Apx III. Depuis 2009, on isole en outre en Suisse des souches qui n'ont pas pu être attribuées ni à une nouvelle variante du sérotype 3, ni à l'un ou l'autre des sérotypes connus.

Le profil de toxines Apx détermine aussi la virulence. Les souches productrices de toxines Apx I et Apx II sont considérées comme particulièrement virulentes, les souches productrices de toxines Apx II et Apx III semblent un peu moins virulentes, alors que les souches productrices d'une seule toxine ne sont guère considérées comme virulentes. La production de la toxine Apx IV n'est induite que « in vivo ». Le gène Apx IV est présent chez toutes les souches *Actinobacillus pleuropneumoniae* et exclusivement chez elles ; il permet donc de déterminer l'espèce.

3 Clinique/Pathologie

Il existe plusieurs formes cliniques : suraiguë, aiguë et chronique.

Forme suraiguë : se caractérise par une forte fièvre, des troubles généraux sévères et des difficultés respiratoires croissantes. Les animaux meurent en l'espace de 24 heures.

Forme aiguë : on observe de l'anorexie, des troubles généraux accompagnés d'une fièvre modérée à élevée. Les animaux présentent une dyspnée et une tachypnée ; dans les cas sévères, les animaux sont cyanosés, toussent et présentent un écoulement nasal hémorragique. Soit les animaux meurent après quelques jours, soit la maladie devient chronique.

Forme chronique : les effectifs infectés de manière chronique ne présentent pas de symptômes cliniques. Lors de l'examen anatomo-pathologique, on observe une pleurésie fibrineuse et une pneumonie focale caractéristique. Dans la forme chronique, la pleurésie adhésive est prépondérante.

4 Répartition géographique

Mondiale. En Suisse, à l'issue des assainissements de surface menés à l'échelle nationale, tous les effectifs de porcs sont reconnus indemnes d'actinobacillose du porc. Néanmoins, l'agent infectieux peut encore être isolé dans les poumons de manière sporadique.

5 Épidémiologie

La transmission s'effectue par des aérosols. L'introduction de l'infection dans un troupeau sain a lieu lors de l'achat de porteurs asymptomatiques.

6 Diagnostic

Suspicion en cas d'apparition d'une maladie respiratoire aiguë avec des cas mortels. Mise en évidence de l'agent pathogène par culture ou mise en évidence des anticorps par sérologie, en laboratoire.

7 Diagnostics différentiels

Peste porcine classique et peste porcine africaine, pneumonie enzootique, influenza, septicémies bactériennes (par ex. rouget du porc, pasteurellose).

8 Prophylaxie immunitaire

Non autorisée en Suisse.

9 Prélèvements

Tissu pulmonaire, amygdales, sang.

10 Bases légales

Épizootie à combattre, art. 4 et art. 246 à 249 OFE.

Contrôle des viandes : évaluation selon les critères généraux (annexe 7 OHyAb).